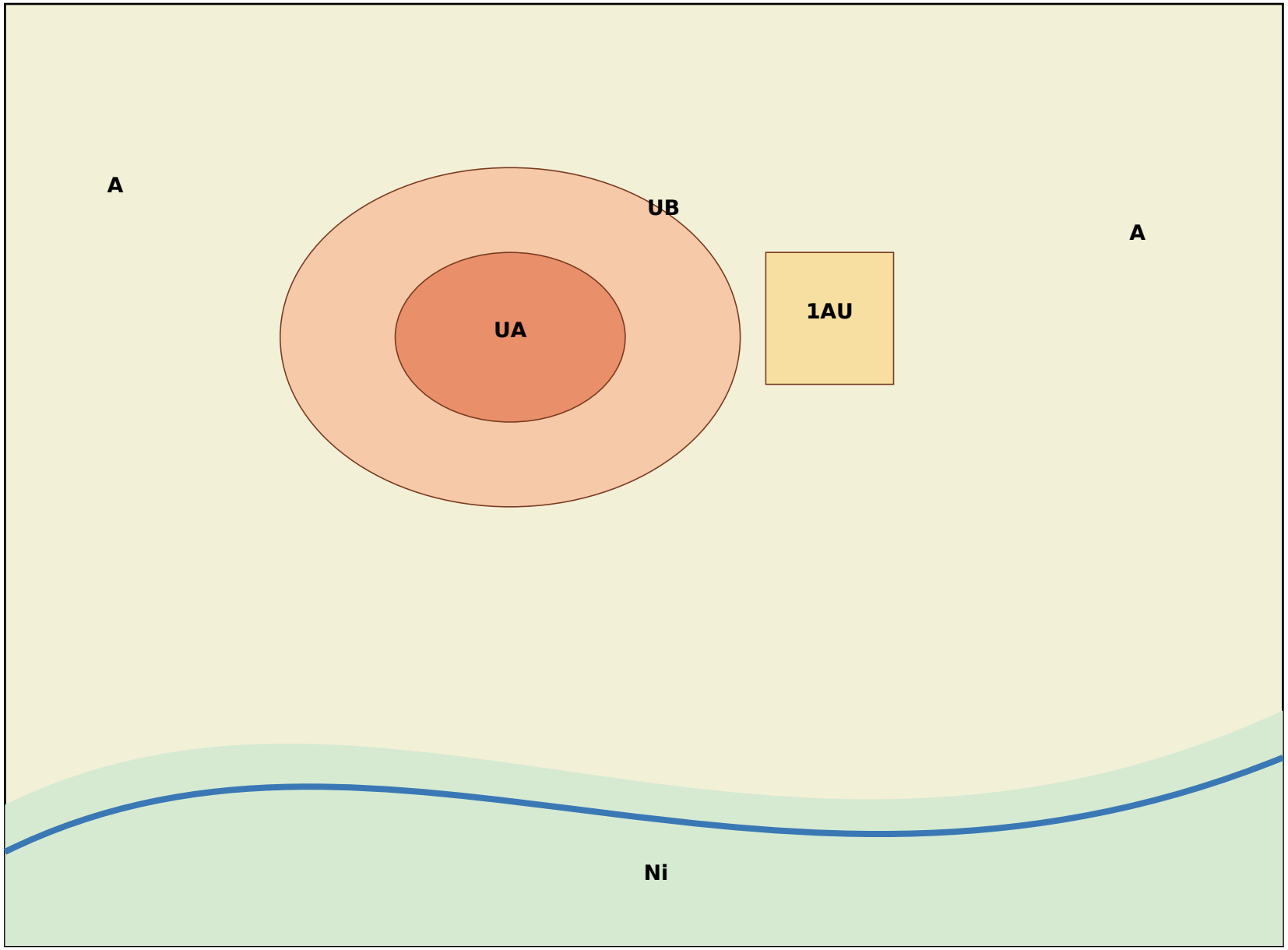
PLUi du Val de Seille, pièce 5 : plan de zonage, Ruisselange

Échelle 1/5 000, approuvé le 12 décembre 2025



Légende

- UA : centre ancien
- UB : extensions récentes
- 1AU : à urbaniser (OAP)
- A : agricole
- N, Ni : naturelle, inondable
- La Seille

Document de démonstration. La Communauté de communes du Val de Seille est imaginaire : ce document est inventé. Le plan est schématique.